

CB

CABINET CLAUDE BEZIAC

Commissaire aux Comptes agréé près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

PEGASE PACA Association
Avenue Louis PHILIBERT
Domaine du PETIT ARBOIS BP 10028
Bâtiment Gérard MEGGIE
13545 AIX EN PROVENCE cedex

RAPPORT GENERAL
Exercice clos le 31 décembre 2009

Alain ROLLAND
Président

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision de votre Assemblée Générale, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

I - Le contrôle des comptes annuels de l'Association PEGASE PACA tels qu'ils sont annexés au présent rapport.

II - La justification des appréciations.

III - Les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I Opinions sur les Comptes Annuels

J'ai effectué un audit selon les normes de la profession applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner par sondages les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Selon le principe d'indépendance des exercices, les subventions de l'exercice 2009 ont été ajustées en fonction de la période pour lesquelles elles sont affectées.

Le résultat dégagé sur cet exercice est bénéficiaire pour un montant de + 19459,78 €.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II Justifications des Appréciations

En application des dispositions de l'article L.225-235, 1er alinéa, du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre les opinions ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III Vérifications et Informations Spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral de votre Président et le rapport de gestion de votre Trésorier et dans les documents mis à la disposition des membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

*Fait à Salon de Provence,
Le 27 mai 2010*


Claude BEZIAC
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2009 12			Exercice N-1 31/12/2008 12	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	
				Ecart N / N-1		
				Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et de développement					
	Concessions, Brevets et droits similaires	1 863	316	1 547	1 547	
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques Matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	8 763	1 693	7 070	459	NS
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL I	10 626	2 009	8 617	459	NS	
Comptes de liaison						
TOTAL II						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	CREANCES (3)					
	Créances usagers et comptes rattachés	164 525		164 525	27 818	136 707 491.44
	Autres créances	1 726 870		1 726 870	1 094 726	632 144 57.74
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	987		987	202 568	201 581 99.51	
Charges constatées d'avance (3)	33 805		33 805		33 805	
TOTAL III	1 926 187		1 926 187	1 325 112	601 074 45.36	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 936 813	2 009	1 934 804	1 325 572	609 232 45.96	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau		2 377		13 042	10 664	81.77
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)		19 460		10 664	8 795	82.48
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	17 082		2 377	19 460	818.52	
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques	44 944			44 944		
	Provisions pour charges			52 500	52 500	100.00	
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III	44 944		52 500	7 556	14.39	
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	245 630			245 630		
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 093 581		601 076	492 504	81.94	
	Dettes fiscales et sociales	84 383		27 295	57 088	209.15	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	10 500		179	10 321	NS		
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	438 684		646 899	208 215	32.19	
	TOTAL IV	1 872 778		1 275 449	597 329	46.83	
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 934 804		1 325 572	609 232	45.96	

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

1 434 094

382 798

241 042

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises		100			100	
Production vendue de Biens et Services		197 480		11 418	186 062	NS
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		197 580		11 418	186 161	NS
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation		1 770 832		1 065 813	705 018	66.15
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		6 401		502	5 899	NS
Collectes						
Cotisations		69 450		37 448	32 002	85.46
Autres produits		24		1 981	1 957	98.78
TOTAL I		2 044 286		1 117 162	927 124	82.99
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes		1 763 291		943 992	819 298	86.79
Impôts, taxes et versements assimilés		9 147		4 912	4 235	86.21
Salaires et traitements		145 482		75 873	69 610	91.75
Charges sociales		57 874		27 673	30 201	109.14
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		688		1 387	699	50.38
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions		44 944		52 500	7 556	14.39
Subventions accordées par l'association		951			951	
Autres charges (2)		26		161	136	83.99
TOTAL II		2 022 402		1 106 498	915 904	82.78
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		21 884		10 664	11 220	105.21
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V						
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		4 077			4 077	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI		4 077			4 077	
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		4 077			4 077	
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		17 808		10 664	7 143	66.98
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		24 906			24 906	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII		24 906			24 906	
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		14 256			14 256	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		458			458	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII		14 714			14 714	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		10 192			10 192	
Impôts sur les bénéfices (IX)		8 540			8 540	
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)		2 069 193		1 117 162	952 030	85.22
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)		2 049 733		1 106 498	943 235	85.25
SOLDE INTERMEDIAIRE		19 460		10 664	8 795	82.48
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		19 460		10 664	8 795	82.48

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
PRODUITS						
Bénévolat	34 289		67 000		32 711	48.82
Prestations en nature	263 571		6 500		270 071	NS
Dons en nature						
TOTAL	297 860		60 500		237 360	392.33
CHARGES						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services	190 173		94 500		284 673	301.24
Personnel bénévole	99 945		67 000		32 945	49.17
Prestations	7 742		88 000		80 258	91.20
TOTAL	297 860		60 500		237 360	392.33

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 934 804.12 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 044 286.36Euros et dégagant un excédent de 19 459.78 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique sur l'exercice n'est à signaler.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		2 674
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 948		8 191
	TOTAL	1 948	8 191
	TOTAL GENERAL	1 948	10 865

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	811	1 863	1 863
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 376	8 763	8 763
	TOTAL	1 376	8 763	8 763
	TOTAL GENERAL	2 187	10 626	10 626

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	316		316
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 489	494	290	1 693
	TOTAL	1 489	290	1 693
	TOTAL GENERAL	1 489	290	2 009

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	316			
Matériel de bureau informatique mobilier		494			
	TOTAL	494			
	TOTAL GENERAL	810			

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	52 500	44 944	52 500		44 944
	TOTAL	52 500	44 944		44 944
	TOTAL GENERAL	52 500	44 944		44 944
Dont dotations et reprises d'exploitation		44 944			

La provision pour risques et charges constituée correspond au risque de remboursement des soldes de subventions pour lesquelles les conditions contractuelles n'ont pas été intégralement remplies.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	164 525	164 525	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 000	1 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	228 110	228 110	
Divers état et autres collectivités publiques	1 497 761	1 497 761	
Charges constatées d'avance	33 805	33 805	
TOTAL	1 925 200	1 925 200	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	245 630	245 630		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 093 581	1 093 581		
Personnel et comptes rattachés	18 357	18 357		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 069	32 069		
Impôts sur les bénéfices	7 812	7 812		
Taxe sur la valeur ajoutée	22 387	22 387		
Autres impôts taxes et assimilés	3 758	3 758		
Autres dettes	10 500	10 500		
Produits constatés d'avance	438 684	438 684		
TOTAL	1 872 778	1 872 778		

Divers état et autres collectivités : 1.498 k€

Communes : 68 k€, Départements : 24 k€, Régions : 822 k€, Europe : 457 k€, A recevoir : 128 k€ (Workshop Drones FEDER 22 k€, UPM02 FEDER 34 k€, Certification FEDER et PACA 76 k€), Divers Etat : 2 k€

Dettes Fournisseurs : Le délai moyen de règlement est de 30 jours. Les dettes ayant un délai de règlement supérieur à 60 jours s'élèvent à 302 k€.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Opérations à long terme

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	115 488
Autres créances	1 498 761
Total	1 614 248

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 212
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	249 392
Dettes fiscales et sociales	11 374
Autres dettes	10 500
Total	272 478

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	33 805
Total	33 805

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	438 684
Total	438 684

Les charges constatées d'avance correspondent essentiellement à des frais généraux.
Les produits constatés correspondent aux produits sur opérations (Méthode à l'avancement).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
FUI APRF	106 400		
RSE Projets collaboratifs	16 018		
RSE Sedate	20 872		
Certification	107 000		
Numairic	55 782		
Stratégie	52 890		
Compétences rares	25 650		
Valorisation Aéroport	23 328		
Plateforme exploitation	29 593		
Divers	1 150		
Total	438 683		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Accompagnement projets	13 500
Workshop & Séminaires	12 981
Montage de projets	26 269
Assistance technique	28 000
Actions formation professionnelle	11 700
Compétences rares	13 140
Contrats de labellisation	91 899
Total	197 489

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8.895 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 8.895 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels

(Arrêté du 27 avril 1982)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Régularisation de comptes de tiers	20 357	7718
- Taxe sur salaires 2008	4 549	7718
Total	24 906	
Charges exceptionnelles		
- Régularisation comptes de tiers	1 068	
Total	1 068	

Charges et produits sur exercices antérieurs

(Arrêté du 27 avril 1982)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- Complément de taxes 2008	1 348	
- Pénalités Prévoyance 2008	111	
- Perte sur subventions antérieures	11 737	
Total	13 196	

PEGASE PACA Association
Avenue Louis PHILIBERT
Domaine du PETIT ARBOIS BP 10028
Bâtiment Gérard MEGGIE
13545 AIX EN PROVENCE cedex

*

<p>RAPPORT SPECIAL du Commissaire aux Comptes Sur l'exercice clos le 31 décembre 2009</p>

*

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du code de commerce.

J'ai été avisé des conventions suivantes, prévues à l'article L. 227-10 du code de commerce:

** La société Hautes ALPES Développement, Micropolis Bâtiment Silène 05000 GAP, représentée par Monsieur BOURHIS Frédéric, agissant en tant que Membre du Conseil d'administration, Collège Partenaire Économique de l'association PEGASE PACA, a facturé 22680,00€ HT en 2009 à l'association PEGASE PACA pour l'élaboration d'études de projets;*

** La société ARTERES, 259 boulevard PERIER 13008 MARSEILLE, représentée par Monsieur BOISSON Jean-François, agissant en tant qu'ancien Membre du Directoire, Collège Entreprise de l'association PEGASE PACA, a facturé 127368,14€ HT en 2009 à l'association PEGASE PACA pour différentes participations aux travaux et animations de projets;*

** La société EUROCOPTER , Aéroport Marseille-Provence, 13725 MARIGNANE cedex , représentée par Monsieur ROLLAND Alain, Président de l'association PEGASE PACA a facturée :*

- 45000,00€ HT en 2009 à l'association PEGASE PACA dans le cadre de la convention de location des locaux professionnels situés à AIX en Provence;
- 252515,74€ HT en 2009 à l'association PEGASE PACA dans le cadre de la convention de mise à disposition de personnel détaché à l'association PEGASE;

* La société INTERNATIONAL ENGINEERING ASSISTANCE, La Poudrerie, rue Auguste FABRE, 13250 SAINT-CHAMAS, représentée par Monsieur GALTIER Pierre, agissant en tant que membre du Conseil d'administration, Collège Entreprises de l'association PEGASE PACA, a facturé 27600,00€ HT en 2009 à l'association PEGASE PACA pour l'élaboration d'études de projets;

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2009, je n'ai pas été avisé pour d'autres conventions entrant dans le cadre de celles qui sont visées par l'article L. 227-10 du code de commerce.

Les vérifications effectuées en n'ont pas révélé d'autres.

Fait à Salon de Provence ,
le 27 mai 2010

Claude Béziac
Commissaire aux comptes



Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012009	et clos le	31122009	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
Adresse du service où doit être déposée cette déclaration				Comptabilité super-simplifiée	<input type="checkbox"/>
SIE MARIGNANE 39 AV MARIUS RUINAT BP 218 13723 MARIGNANE CEDEX				Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :	
A IDENTIFICATION					
Association Pégase					
Identification du destinataire Avenue Louis Philibert Domaine du Petit Arbois BP 10028 13545 AIX EN PROVENCE					
651	327532	49295757600019		B ACTIVITÉ	
Insp./IFU	N° dossier	N° Siret		Activités exercées (souligner l'activité principale)	
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :				ORGANISATIONS ASSOCIATIVES N.C.A.	
le téléphone : 04.42.12.68.70				Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)					
1 Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux de 33, 1/3 %	25 622	Bénéfice imposable au taux de 15 %		Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	
2 Plus-values					
Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 % (ligne 17 du tableau n° 2059A ou 591 du 2033C) (sous déduction du montant imposé à 15 % du cadre 1)			
Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %		Autres plus-values imposables au taux de 19 %	Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %	Plus-values exonérées art. 238 quinquies	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2					
Entreprises nouvelles art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
				Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>

D IMPUTATIONS (cf. page 4)					
Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066					
3. Crédits d'impôts et imputations					
Crédit d'impôt en faveur de la recherche		Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants		Crédit d'impôt famille	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat		Crédit d'impôt pour investissement en Corse		Autres imputations	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. page 4)		recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %	
E bis VALEUR AJOUTÉE DE L'ENTREPRISE		Report colonne B de la ligne OG du tableau 2059-E ou colonne B ligne 137 du 2033-E	

Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site www.impots.gouv.fr

Nom, adresse, téléphone, télécopie :	Innovatech EC BP 156 04 91 58 81 45	41 rue Emmanuel Eydoux 13322 MARSEILLE Cedex 16 04 91 58 36 11
- du comptable et/ou du conseil	<input checked="" type="checkbox"/>	
n° d'agrément du CGA		
Visa et cachet du membre de l'Ordre des experts comptables ou de l'association de gestion et de comptabilité **		
* Préciser dans le cadre s'il s'agit du personnel salarié de l'entreprise (S : Salarié, I : Indépendant).		
** Lorsque la déclaration de résultat et la liasse fiscale d'un adhérent d'un centre de gestion agréé sont transmises via la procédure YDFC, la partie relative au visa doit comporter les informations suivantes : noms et n° SIRET du cabinet d'expertise comptable ou de l'association de gestion et de comptabilité.		
A MARIGNANE		le 05/04/10
Signature et qualité du déclarant		Alain ROLLAND

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relatives à l'informatique et libérées, modifiées par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant un droit d'accès et de rectification, auprès de votre service des impôts.

QUADRATUS Informatique

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise Association Pégase
et Date de clôture de l'exercice 31122009
(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES,
AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS (Voir renvois page 4)

Table with 2 columns: Description of income items (1-7) and corresponding codes (a-h, i, j). Includes items like 'Montant global brut des distributions', 'Montant des distributions correspondant à des rémunérations', etc.

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Main table for net remuneration. Columns include: 1. Nom, prénoms, domicile et qualité; 2. Pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales; 3. Année au cours de laquelle le versement a été effectué; 4. à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits; 5. à titre de frais de représentation de mission et de déplacement; 6. Indemnités forfaitaires; 7. Remboursements; 8. à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6.

QUADRATUS Informatique

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Désignation de l'entreprise **Association Pégase** (A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")
et Date de clôture de l'exercice **31122009**

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME

figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien.
Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2009, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	137 645
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

K CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES À LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant page 10 sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cadre III)

	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

L RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Articles 223 A à U du C.G.I.)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n°2058 A bis)

bénéfice ou déficit (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="text"/>	plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 15 %	<input type="text"/>
plus ou moins-values à long terme afférentes à des cessions de titre de sociétés à prépondérance immobilière cotées et imposables au taux de 19 %	<input type="text"/>	plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 0 %	<input type="text"/>
Chiffre d'affaires TTC	<input type="text"/>		

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

N° SIRET

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise **Association Pégase** Néant *

Adresse de l'entreprise **Avenue Louis Philibert** **13545 AIX EN PROVENCE**

Numéro SIRET * **4 9 2 9 5 7 5 7 6 0 0 0 1 9**

Durée de l'exercice en nombre de mois * **1 2** Durée de l'exercice précédent * **1 2**

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 0 9		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 0 8		
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010	012					
	Autres *	014	016	1 863	316	1 547		
	Immobilisations corporelles *	028	030	8 763	1 693	7 070	459	
	Immobilisations financières * (1)	040	042					
	Total I (5)	044	048	10 626	2 009	8 617	459	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	164 525		164 525	27 818
		Autres * (3)	072	074	1 726 870		1 726 870	1 094 726
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	987		987	202 568	
	Charges constatées d'avance *	092	094	33 805		33 805		
	Total II	096	098	1 926 187		1 325 112		
	Total général (I+II)	110	112	1 936 813	2 009	1 934 804	1 325 572	

PASSIF

		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120				
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131				
	Report à nouveau	134	(2 377)	(13 042)		
	Résultat de l'exercice	136	19 460	10 664		
	Provisions réglementées	140				
		Total I	142	17 082	(2 377)	
	Provisions pour risques et charges	Total II	154	44 944	52 500	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	245 630			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 093 581	601 076		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	94 883	27 474		
	Produits constatés d'avance	174	438 684	646 899		
		Total III	176	1 872 778	1 275 449	
	Total général (I + II + III)	180	1 934 804	1 325 572		

RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	10 865
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire, article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts

Désignation de l'entreprise Association Pégase

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le										
		3	1	1	2	2	0	0	9	3	1	2	2	0	0	8	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209					210						100		
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215					214								
				services *	217				218						197 480	11 418	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222								
	Production immobilisée *								224								
	Subventions d'exploitation reçues								226						1 770 832	1 065 813	
	Autres produits								230						75 875	39 931	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								232						2 044 286	1 117 162	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234							
		Variation de stock (marchandises) *								236							
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)									238								
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *									240								
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : mobilier - immobilier)								242						1 763 291	943 992
										244						9 147	4 912
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle * 243)										250					145 482	75 873	
Rémunérations du personnel *										252					57 874	27 673	
Charges sociales (cf. renvoi 380)										254					688	1 387	
Dotations aux amortissements *										256					44 944	52 500	
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	259							262					977	161		
		260															
Total des charges d'exploitation (II)									264					2 022 402	1 106 498		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									270					21 884	10 664		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers								(III) 280								
	Produits exceptionnels								(IV) 290					24 906			
	Charges financières								(V) 294					4 077			
	Charges exceptionnelles								(VI) 300					14 714			
	Impôts sur les bénéfices *								(VII) 306					8 540			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)									310					19 460	10 664		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2							312					19 460	314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318								
	Provisions non déductibles *								322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								324						8 540		
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247							330								
		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248													
Déductions	Entreprise nouvelles (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies et 64ies A)	987		Zone franche Corse (44 dixies)	988								342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989		Pôle de compétitivité (44 industries)	990									
	Divers ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Crédence due au report ou arrière du déficit	346								350	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1		Déficit col. 2					352					28 000	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)								356								
	Déficits antérieurs reportables : *2.....3.7.7 dont imputés sur le résultat :														360	2 377	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1		Déficit col. 2					370					25 622	372		
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380								n° du centre de gestion agréé :	388		
Montant de la T.V.A. collectée		374		32 250		Effectif moyen du personnel* :	376		4				0	dont apprentis :	0		
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :		378		334 830		Montants des prélèvements personnels de marchandises*		399									

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Association Pégase

Néant *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412	2 674	414	811	416	1 863			1 863	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	1 948	472	8 191	474	1 376	476	8 763			8 763	
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	1 948	492	10 865	494	2 187	496	10 626			10 626	
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502	316	504		506	316				
	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	1 489	562	494	564	290	566	1 693				
TOTAL		570	1 489	572	810	574	290	576	2 009				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des Immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values				
	①		②		③		④		Court terme *		Long terme		
									19 % ⑥		15 % ou 16 % ⑦		0 % ⑧
	1												
	2												
	3												
	4												
	5												
	6												
7													
8													
9													
10													
TOTAL 578		580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (I)		579		Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591						
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(I) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Association Pégase

Néant

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602		604	606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603		605	607			
	Autres provisions réglementées	610	612		614	616			
Provisions pour risques et charges		620	52 500	622	44 944	624	52 500	626	44 944
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632		634	636			
	Sur stocks et en cours	640	642		644	646			
	Sur clients et comptes rattachés	650	652		654	656			
	Autres provisions pour dépréciation	660	662		664	666			
TOTAL		680	52 500	682	44 944	684	52 500	686	44 944

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700	705		
Terrains	710	715		
Constructions	720	725		
Inst. techniques matériel et outillage	730	735		
Inst. générales agenc. am. divers	740	745		
Matériel de transport	750	755		
Autres immobilisations corporelles	760	765		
TOTAL	770	775		

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	2 377
Déficits imputés	983	2 377
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>Association Pégase</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <u>01012009</u>		et clos le : <u>31122009</u>	
		Durée en nombre de mois <u>1 2</u>	
I - PRODUCTION DE L'ENTREPRISE		A	B
Ventes de marchandises	961		108
Production vendue - Biens	991		109
Production vendue - Services	992		141
Production stockée	964		111
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	965		143
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	966		113
Autres produits de gestion courante	967		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun			115
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée			116
Transferts de charges de personnel et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	993		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	997		118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	998		119
TOTAL 1	994		144
II - CONSOMMATION DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS (1)		A	B
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	969		121
Variation de stock (marchandises)	970		122
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	971		123
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	972		145
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	973		125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			146
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti TP	974		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	985		128
Autres charges de gestion courante	975		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun			148
Abandon de créances à caractère financier (en partie)			149
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante			150
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	976		133
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti TP	977		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			135
TOTAL 2	978		152
III - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE		A	B
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	979	137
<p>Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).</p>			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 969 à 974, 975, 976 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 965 et portées en ligne 985.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 0 9 N° SIRET 4 9 2 9 5 7 5 7 6 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Association Pégase

ADRESSE (voie) Avenue Louis Philibert Domaine du Petit Arbois BP 1002

CODE POSTAL 13545 VILLE AIX EN PROVENCE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

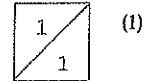
(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire
(art 28 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 0 9

N° SIRET 4 9 2 9 5 7 5 7 6 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Association Pégase

ADRESSE (voie) Avenue Louis Philibert Domaine du Petit Arbois BP 1002

CODE POSTAL 13545 VILLE AIX EN PROVENCE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique